

en particulier. Il est d'ailleurs inspiré de sentiments d'équité et de justice sociale que nous sommes accoutumés à louer partout où nous les constatons.

Les incriminations agissantes nous paraissent mériter en dépit d'une heureuse mesure de leur accomplissement un prompt examen de la part de la Commission. Les incriminations de la Commission d'inspecteur ont fait l'objet de la Commission d'inspecteur et nous sommes heureux d'apprendre qu'elle a été prise en considération, ce qui nous assure de la bonne foi de la Commission d'inspecteur.

L'INCENDIE DE LA RUE DU PAYS A ROUBAIX

SOUScription pour les Familles des Victimes

- (Souscripteurs LISTE)
- Hommes de peine et domestiques de la maison Albert Massoul 4 20
 - Jules Durfort 5 20
 - Hubert Desrousseaux 6 00
 - Theodore Nys 0 50
 - H. Fondracq 0 05
 - Fine Jean 0 05
 - V. Vincens 0 05
 - Contremaîtres, surveillants et monteurs des chaînes de la maison C. et J. Pollet 17 00
 - Abbe P. de Roubaix 2 00
 - Bergier 1 00
 - O. Bodoux 0 50
 - A. Delaunoy 0 50
 - Henri Delcamp 0 50
 - A. Lemau 0 30
 - H. Jarico 5 00
 - Bonger 1 00
 - Boitiaux-Béty 30 00
 - Le personnel de la Brasserie Coopérative du Pile 2 50
 - Chabot-Briot 10 00
 - Jules Lemaire et frères 25 00
 - Fais ce que tu peux 0 10
 - Un vieux routier 10 00
 - H. Valcke-François 10 00
 - Joseph, Pierre et Léon Cornil 2 00
 - Un groupe d'amies 0 50
 - Un groupe de dames 0 50
 - Les employées de la Boulangerie 100 00
 - Auguste Duthoit 25 00
 - Une mère de famille et ses deux enfants 2 00
 - Familles G. Giustement-Charlet et C. Desjonckere-Gheestemue 50 00
 - Léon Allart 100 00
 - V. Lillias et une piépière 0 50
 - M. et Mme Geyssels et leurs enfants 0 50
 - M. C. de Roubaix 0 25
 - Le personnel de la maison Lalouette-Pareent 20 10
 - Gaston Thiery 20 00
 - Dubois-Watrigant 10 00
 - Leclercq et Carbon 10 00
 - Félicé Chastel 5 00
 - J. Foron 5 00
 - Le personnel de la maison Apl. Naessens 25 00
 - Rex 5 00
 - Pierre Horant 1 00
 - Ricardo Verron 5 00
 - Une dame de Croix 5 00
 - M. et Mme Geyssels et leurs enfants 31 00
 - Administration des Tramways 20 00
 - Bureau de l'Exploitation et personnel actif 67 75
 - Louis Spel 20 00
 - François et Amélie Lejour 5 00
 - Henri Devilder et Cie 100 00
 - Alphonse Veteux 3 00
 - Eugénie Mathon 0 60
 - J. L. E. P. 0 60
 - Docteur Bettevieux 20 00
 - Les locataires de la cour Dekien 2 50
 - La Malin 0 50
 - Mauricette et Valérie 0 20
 - Les boulangers de mercredi de chez Bayart-Leroux 6 20
 - Bayart-Leroux 10 00
 - Elmard Pasch 5 00
 - L. Herbolste de la rue du Bois 10 00
 - Wenz et Cie 100 00
 - Dolannoy-Carré 25 00
 - Les trois François 10 00
 - Les habitants de chez Ravestyn 10 00
 - Paulesson 10 00
 - Landauer 6 00
 - Les amis des Boers de chez C. Vienno 2 75
 - Huet, Mac-Avoy 50 00
 - La petite Lise et la famille où elle travaille 3 50
 - Un groupe d'employés 35 25
 - Afric Poinsonnier 5 00
 - H. J. 5 00
 - Antoinette Vangheluwe 0 05
 - J. Goubie 0 05
 - A. Aguelo 0 05
 - M. Milloucaups 0 20
 - G. Delfrance 2 00
 - Ouvriers de la filature Lemaire et Dillies Dubron et Cie 10 00
 - Dailliet, Martin, Dessau 10 00
 - Th. Michaux et Cie 100 00
 - Comptoir National d'Escompte de Paris 100 00
 - Elie François 1 00
 - Louis Boulanger 3 00
 - Félix Vanoutryve et Cie 100 00
 - L. W. 1 00
 - F. P. 100 00
 - Un administrateur des Boers 2 00
 - Fanfane des Intimes, Tourcoing, Arthur Dupont, président 5 00
 - Ribourg 0 10
 - Un réserviste de Verdun 0 10
 - Anonymous 0 30
 - Emilie Gaudel 25 00
 - Lefort 5 00
 - Une demoiselle 0 50
 - M. Demarcq 1 00
 - Emile Roussel 100 00
 - Société Générale 100 00
 - J. B. 100 00
 - Louis et Jane 1 00

- Quête faite par les bambocheurs de la maison Motte-Bonnet fils 11 85
- Sarah Bött 0 20
- Un étranger 0 10
- Jules Wagon 0 10
- Monsieur D'Haellu 0 10
- O. et O. 0 20
- Un groupe de fleurs 16, 17, 18 1 00
- Les tisserands de la maison Wilbaux-Floirin 19 15
- G. Pradine 5 00
- Louis, Jules, Georges, Alphonse, Gustave, Henri et Charles Goubo 1 00
- Deux petites sœurs 1 00
- Le personnel de la maison Leroux frères 19 55
- M. Dendaue 0 50
- R. Warnier 0 50
- Entrepreneurs et dessinateurs de la maison Dubar-Dolepaux 8 50
- Quatre inséparables 2 00
- Le directeur de l'épargne du Travail 5 00
- Les employés de l'épargne du Travail, succursale de Roubaix 5 00
- La maison Carrette, père, fils et beau fils 20 00
- Jules Hazebrouck 5 00
- Léon Lebrun 1 00
- Louis Hardingham 0 50
- Lucien Montant, Paulin Dutoit, Paul Barrent 0 30
- Bontie, Albert, Honoree et Emienne 1 00
- Deboosere, Corail, Evrand 0 30
- Elodie Smeesters 0 20
- Adèle Carrioux 0 20
- Mario Frenaux 0 15
- Les employés de la maison Massoul (laime) 77 25
- Total de la 7e liste 2.060 30
- Listes précédentes 11.946 30
- Total général 14.006 60

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais A LILLE

Journée de vendredi

La quatrième journée de l'Assemblée des Catholiques a été occupée par les travaux de plusieurs Congrès particuliers: Congrès de la Presse, de la Démocratie chrétienne, des Conférences, des Œuvres ouvrières, de l'Enseignement supérieur et des Œuvres charitables.

Ces divers travaux ont été suivies par de très nombreuses assistances.

La séance générale du soir a été tenue, comme les jours précédents, à la salle Osanan, rue Voltaire.

Le bureau était ainsi composé: Président, M. le chanoine Carlier, vicaire-général de Cambrai; assesseurs: M. le comte Thellier de Poncheville, baron Gavrois, comte de Nismes, abbé Lacomisère, Delcourt-Haillet, Eugène Duthoit, R. P. Durand, abbé Tourmentin, secrétaire général du Comité anti-socialiste de Paris.

Après la prière, M. le comte Thellier de Poncheville donne lecture, au milieu des applaudissements et de l'adresse envoyée par le Congrès catholique au Saint-Père.

Le parole est ensuite donnée au R. P. Durand, qui vient entretenir l'Assemblée d'un livre, le *Journal de Mgr Douteux*. Le grand évêque belge, qui avait voulu voir fonder partout des groupes d'enfants adorateurs. Le religieux développe les raisons qui militent en faveur de cette œuvre, déjà établie en Italie.

En remerciant l'orateur, M. Thellier de Poncheville fait un magnifique éloge du regretted évêque de Liège. Mgr Douteux, dit-il, n'était pas seulement un évêque savant, un ami des ouvriers, il était encore un véritable saint.

M. l'abbé Lacouture lit ensuite un rapport sur l'Institut des Arts et Métiers de Lille. Cette belle et utile institution qui vient d'être fondée en trois-vingt ans, est en pleine prospérité. Des bâtiments nouveaux ont été ajoutés aux anciens. Le personnel a été augmenté et le nombre des élèves atteint le maximum. La loi contre les Congrégations n'a eu aucun effet sur l'Institut des Arts et Métiers, dont le fonctionnement n'a pas été modifié.

Les succès obtenus par l'Institut prouvent à la fois sa vitalité et l'efficacité de l'enseignement qu'on y donne.

M. Delcourt-Haillet parle ensuite des syndicats jeunes. Avec l'autorité et la compétence qui lui donne un apostolat de tous les jours dans les centres ouvriers, le jeune et vaillant orateur montre, par des exemples admirables choisis, les énormes services rendus par ces groupements professionnels antisocialistes.

M. Tourmentin prend la parole après lui pour développer les motifs de l'Institut des Arts et Métiers, secrétaire général du Comité anti-socialiste de Paris, prouve, par des faits, absolument indéniables, l'action funeste exercée par la secte en France.

Discours de M. Eugène Duthoit

M. Eugène Duthoit, professeur à l'Université libre, prononce ensuite un très beau discours sur un sujet fort intéressant: *Le devoir civique*.

Combien d'hommes, dit en commençant l'orateur, ne soupçonnent pas la lourde responsabilité que les droits civiques font peser sur la conscience. Beaucoup ignorent le devoir civique ou en altèrent la notion.

Dans un magistral exposé écouté avec une attention soutenue par l'Assemblée, M. E. Duthoit explique d'abord ce qu'est le devoir civique; il réfute les faux prétextes qu'on donne pour ne pas le remplir; montre comment le devoir civique grandit avec le suffrage universel et enfin, énumère les applications les plus utiles de ce devoir.

Pour l'orateur, le devoir civique ne consiste pas seulement à faire de la politique et à occuper d'élections. Il faut y joindre l'action sociale, c'est-à-dire, le souci éclairé des intérêts populaires.

Il décliné ainsi le devoir civique: le devoir qui incombe à chacun de participer aux affaires publi-

ques de son pays dans la mesure que le permet la constitution.

Les prétextes pour se soustraire à ce devoir sont divers.

«Je n'ai pas le temps», dit-on.

Mais nous n'avons que le temps pour pratiquer ce temps. Pour vous plier à toutes les exigences de la vie moderne, pour aller aux spectacles, etc.

«Je ne veux pas décevoir; j'ai des relations, des intérêts de famille», dit-on encore.

Soit, ces considérations peuvent vous imposer un choix judicieux, mais elles n'exigent pas la froide indifférence.

«A quel bon l'a partie n'est-elle pas perdue?» disent certains. Ce raisonnement finit par se réduire à ce: les 2.627.000 électeurs (24 %), qui, aux dernières élections législatives n'ont pas voté. L'appoint de leurs suffrages aurait pu cependant changer bien des résultats.

M. E. Duthoit expose ensuite que le devoir civique est d'autant plus grave qu'il est plus large la participation des citoyens aux fonctions publiques. En attendant qu'il résume par le suffrage universel une consultation plus générale et plus effective, il faut profiter de ce suffrage universel pour prendre un contact plus étroit et plus intense avec les masses populaires.

L'orateur démontre que l'action démocratique est l'une des formes les plus opportunes du devoir civique. Cette action a été définie par Léon XIII, dans une récente encyclique. Les catholiques doivent multiplier les créations de œuvres de mutualité, de caisses de secours, d'associations professionnelles, etc.

Dans les pays où les catholiques ont pris le plus d'influence, leur action politique a été toujours accompagnée de l'action sociale.

Le deuxième forme du devoir civique doit être l'usage du droit d'association. Il faut savoir se servir du droit d'association, et ne pas se laisser aller, pour parler l'action générale. L'orateur demande encore que les citoyens s'intéressent davantage aux affaires de la commune. C'est pour eux, un moyen certain de ne pas s'endormir dans un coupable indifférence politique ou sociale.

«Le devoir civique, dit en terminant M. E. Duthoit, n'est pas de meilleur stimulant que la confiance, ni de pire dissolvant que le désespoir. Que de Français se désolent de la maladie du pessimisme. Que le mot *espoir* reste le mot de ralliement de tous les bons citoyens.»

Des applaudissements répétés saluent le vibrant péroratoire de l'orateur à qui l'assemblée fait une véritable ovation.

M. Thellier de Poncheville félicite M. E. Duthoit, au nom du bureau.

M. le chanoine Carlier, vicaire-général, prononce une brève allocution pour remercier les orateurs, puis la réunion prend fin à 10 heures et demie.

SAVON PARIS-MÉNAGE pour le linge et pour les laines

Exiger rigoureusement le titre Hors Concours Exposition de Paris 1900

Chronique Locale ROUBAIX

La Société de secours aux blessés militaires de terre et de mer; la Société Nationale du Souvenir Français; le Cercle Militaire; l'Union des Sociétés Patriotiques militaires, feront célébrer cette année, le dimanche 17 novembre, à midi très précis, à l'église Saint-Martin, la messe commémorative à la mémoire des officiers, sous-officiers, marins et soldats morts au service de la Patrie, et pour les membres défunts de ces sociétés.

Tous les membres associés et actifs de ces sociétés sont priés de vouloir bien assister à cette importante cérémonie.

Une quête sera faite au profit des œuvres militaires. Il ne sera pas envoyé d'autre invitation. Les militaires en congé ou en permission sont invités à y assister.

Le sermon sera donné par M. l'abbé Desplanque et les chants seront exécutés par la maîtrise des grandes fêtes sous la direction de M. P. Fournier.

Les commissions administratives des sociétés suivantes sont priées de convoquer les membres qui ont fait partie de ces sociétés pendant le mois de novembre.

Les Sauveteurs du Nord devront être réunis à onze heures et demie précises, à leur nouveau local, au café Sinave, Grande-Place.

Pour les Anciens Combattants de 1870-71, la réunion aura lieu, au café Pandore, à 11 heures et quart. Présence facultative.

M. Médaille et l'orateur, Coloniaux se réuniront à 11 heures à l'émio, boulevard de Strasbourg, 50.

Les Anciens Militaires de l'armée de mer devront être réunis à 11 heures trois quart à l'hôtel de France.

La suppression de l'octroi. — Nous publions d'autre part le texte du rapport qui sera lu à la Chambre par M. Abel Bernard, au nom de la commission des octrois, quand viendra en discussion le projet de loi tendant à autoriser la ville de Roubaix à supprimer son octroi.

LE VOL SACRILÈGE DE L'HOSPICE DE BARBIEUX. — Une cérémonie a eu lieu à Barbieux, le 15 novembre, à quatre heures, dans la chapelle de l'Hospice de Barbieux, pour réparer le sacrilège commis dans la nuit du 8 au 9 novembre, dans ce sanctuaire.

M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, présidait cette cérémonie. Y assistaient: M. M. les abbés Desaulne, curé de Saint-Jean-Baptiste, et Debacquer, curé de Saint-Sépulchre; Béraud, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres; Declercq, curé de l'église Saint-Pierre; à Croix; Hus, Duriez, Poissonier, Coman et Delaeter, vicaires. Nous avons re-

marqué également M. Delepierre-Bayart, vicaire-général de la Commission des Hospices; la Sour assistante de l'Hospice de la Ville, et les délégués de plusieurs communautés religieuses de Roubaix.

Après le chant du Miserere, M. le chanoine Berteaux a prononcé une belle touchante allocution. Il a parlé de la patience de Dieu qui supporte les outrages des sacrilèges comme ceux qui ont volé les vases sacrés de la chapelle de l'Hospice. Si Dieu est assés patient, il ne punit pas sur-le-champ les coupables, c'est qu'il a pour lui l'humanité et qu'il laisse aux sacrilèges le temps de se repentir. Le prêtre engage ensuite l'assistance à prier pour écarter les fléaux que de pareils attentats pourraient amener sur une cité et à demander à Dieu la grâce des coupables.

Le Saint-Sacrement est ensuite exposé et M. le chanoine Berteaux donne lecture d'une amende honorable, dont les assistants répètent les invocations.

Cette cérémonie, d'un caractère particulièrement touchant, a produit une très vive impression sur ceux qui y assistaient.

Quant à l'enquête de la police, elle a été continuée, vendredi, par M. Lecomte, commissaire du deuxième arrondissement. Les deux individus arrêtés, Albert Wienne, gendre, âgé de 19 ans, demeurant rue du Chêne-de-Per, 57, et Joseph Vandenhove, marchand de ferraille, âgé de 30 ans, rue d'Oran, cour du même nom, 2, à Croix, sont bien, le premier, l'un des auteurs du vol, et l'autre, le receleur. Albert Wienne n'a pas voulu dire ce qu'était devenue l'hostie consacrée, renfermée dans la lunette et qui n'a pas été retrouvée.

Le jeune Meunier, très malade, et déjà, il a encouru une condamnation à deux mois de prison pour avoir volé un tronc dans la chapelle du bois de la Fontaine. Il a beaucoup de chances pour que, cette fois, il sille d'associer au banc de la Cour d'assises. En attendant, il sera, en même temps que son complice, conduit à la maison d'arrêt de Lille, samedi, à une heure de l'après-midi.

MORT D'UN ANCIEN RECOVEREUR DOCTROL.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Florin, ancien recovereur d'octroi, décédé, vendredi, à l'âge de 87 ans, en son domicile, rue de Tourncoing. Le défunt était l'oncle de M. Hubert, capitaine-commandant la compagnie des sapeurs-pompier, à qui nous adressons, ainsi qu'à toute sa famille, nos bien vives condoléances.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Nous rappelons que pour la troisième réunion de la Société de Géographie, une très intéressante conférence sera donnée aujourd'hui, samedi, 16 novembre, à huit heures et demie du soir, dans l' amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels par M. le lieutenant Carpeaux, du 4^e régiment d'infanterie coloniale.

Le sujet traité sera: Le moyen Niger et le Dahomey, avec projections inédites à la lumière électrique.

M. L'ABBE GARNIER A ROUBAIX. — Nous rappelons que M. l'abbé Garnier, l'éminent séminariste de Lille, viendra dimanche prochain à Roubaix, faire une conférence en l'église Saint-Joseph, à la messe de sept heures, et que cette conférence est spécialement destinée aux hommes.

LES EXPOSITIONS D'ORNEMENTS DESTINÉES AUX EGLISES PAUVRES. — Deux expositions d'ornements, destinées aux églises pauvres, auront lieu du dimanche 17 novembre au jeudi 21 inclus. Une exposition St-Martin, l'exposition aura lieu chez les Filles de la Sagesse, rue de la Sagesse. On pourra la visiter, le dimanche, de onze heures à six heures, les autres jours, de neuf heures à midi et de 2 à 6 heures du soir. Le salut de clôture sera chanté, jeudi, à 4 heures et demie, dans la chapelle de la communauté.

Pour la paroisse Notre-Dame, l'exposition aura lieu dans une des salles attenant à l'église; on pourra la visiter tous les jours de neuf heures à midi et de deux heures à six heures du soir. Le salut de clôture sera chanté, jeudi, à 6 heures et demie, en l'église Notre-Dame.

ASSOCIATION SAINT-LOUIS DES ANCIENS ELEVÉS DES FRERES DE ROUBAIX. — La messe qui devait être célébrée le dimanche 17 courant, à 11 heures, est remise à une date ultérieure.

UNE EXPOSITION DE CHRYSANTHEMES AU CERCLE HORTICOLE. — C'est dimanche prochain, 17 novembre, qu'aura lieu, dans la salle Philémon, l'exposition des chrysanthèmes organisée par le Cercle horticole de Roubaix. Le public sera admis à partir de midi. Une quête sera faite au profit des familles des victimes de l'incendie de la rue du Pays.

Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter cette exposition; ils encourageront ainsi les efforts des dévoués organisateurs au même temps qu'ils auront l'occasion de faire une bonne œuvre.

LA FÊTE ANNUELLE DES SOURDS-MUETS aura lieu, dimanche prochain, 17 novembre, à l'occasion du 19^e anniversaire de la naissance de leur immortel bienfaiteur, l'abbé de l'Épée. La société des sourds-muets de Tourncoing assistera, à midi, à la messe de l'église St-Antoine. Un banquet aura lieu, à 3 heures et demie, au siège de l'association, chez M. Alfred Dupont, rue des Vosges.

SUCCES D'UN ROUBAISNIEN. — M. Henri Ponchon, lauréat de divers concours artistiques, à l'École nationale des Arts Industriels, vient d'être admis à l'École nationale et spéciale des Beaux-Arts de Paris, avec le n. 25, sur 500 candidats. Nos sincères félicitations à notre concitoyen pour ce succès.

LE DÉPART DES « BLEUS ». — Vendredi matin, à six heures, le dernier départ des « bleus », qui devaient être rendus dans leur garnison avant midi. L'animation, sans être aussi intense que les jours précédents, a été grande encore au abord de la gare.

L'ASSASSINAT DE LA RUE DES LONGUES-HAIES. — Le jugement de la Cour d'assises contre le jeune Léon Penoy, l'assassin de la rue des Longues-Haies, à la peine de mort, stipula que l'exécution aura lieu sur une des places publiques de Douai.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est produit jeudi soir, à six heures, dans une chambre du premier étage de la maison de M. François Delemaere rue de Beauvevaert, 19. Le feu, qui a pris nais-

ance dans des vêtements, a été promptement éteint par les gens de la maison aidés par des voisins.

Les dégâts, non couverts par l'assurance, sont de peu d'importance. La cause de ce commencement d'incendie est inconnue.

LES DEVALISSEURS D'ESTIMATIONS INHABITABLES. — Dans la nuit de jeudi à vendredi des mal-faiteurs se sont introduits de vive force dans un estimable inhabitable portant le n° 117 de la rue de la Motte. Ils y ont enlevé une série de meubles appartenant à M. Delcourt, brasseur, rue de Lamoy.

UNE SAISIE AU MINCK. — Cinquante kilogrammes de poisson reconnu impropre à la consommation publique, ont été saisis, vendredi matin, au Minck.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au péage de M. Alfred Motte et Cie, l'un des ouvriers, M. Diez, âgé de 20 ans, demeurant rue Thiers, à Wattrelos, a été blessé au milieu droit, en restaurant son maître. M. le docteur Leprieux lui a ordonné quelques jours de repos.

Le teinturier de robe de MM. Cochetoux frères, l'un des ouvriers a été brûlé au pied pendant son travail. M. le docteur Delaeter a examiné l'ouvrier, Georges Dev, âgé de 18 ans, demeurant rue de Blanchenaille, et lui a prescrit quelques jours de repos.

Un congé de la filature de MM. Dillies frères et Cateau, a été blessé au pied droit au moment où elle fermait la porte de l'établissement. M. le docteur Béty a examiné la blessure, Hélène Casel, âgée de 25 ans, et lui a prescrit quelques jours de repos.

— Une des veuves de la teinturerie de Mme veuve Gayet et fils a eu le milieu droit écrasé par son maître. M. le docteur Leprieux a examiné l'ouvrier, Florence Yminche, âgée de 18 ans, demeurant rue de Colmar, à Croix, et lui a ordonné quinze jours de repos.

— Dans l'atelier d'apprenti de MM. Boitieux et Cie, l'un des ouvriers, Pierre Mouton, âgé de 36 ans, demeurant rue du Pile, cour Bouteau, a été blessé au pied droit, par la chute d'une plaque de bois. Dix jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Piquet.

— Le magasinier de MM. Desquamps frères, rue de Lamoy, s'est blessé au pied gauche en tombant. M. le docteur Leprieux a examiné l'ouvrier, Théodore Turpin, âgé de 52 ans, demeurant rue des Bœufs, immeuble Ingouville, et lui a prescrit quinze jours de repos.

IRENSEE. — Un habitant de la rue de Lamoy a été tué en se baignant dans le canal de la Marne.

ENTREPRENEMENTS DU SAMEDI 16 NOVEMBRE. — M. Gabriel Lesaffre, trois heures, église Ste-Elisabeth. — Mme veuve Hélène Lejeune, neuf heures, église Ste-Elisabeth.

L'ALMANACH VERMOREL est en vente à la librairie du Journal de Roubaix.

25 CENTIMES la bouteille bière Pilsen. VAN-DENPERRE, Lille.

AGENDAS POUR 1902, en vente à la librairie du Journal de Roubaix. 94391

60 CENTIMES la bouteille véritable Mauch Augustinbräu. VAN-DENPERRE, Lille.

GOUTEZ le délicieux champagne BRILLAT-SAVARIN. Qualité supérieure, à partir de 3 fr. 20 la bouteille. Ecrire directement à la maison de Reims.

20 CENTIMES la bouteille d'un litre bière d'élite. VAN-DENPERRE, Lille.

Communications. — Les Commissions de la Cécilia Roubaix ont appelé au scrutin la réunion de samedi 16 courant, à neuf heures précises du soir, pour l'étude des chemins qui doivent être créés au concert, à la Mairie, le lundi 18 courant, à huit heures précises. Des communications sont imprimées et seront distribuées par le secrétaire. Les présents de tous sont absolument indispensables.

— Les Invincibles du Jeu de bouillon. — Dimanche 17 novembre, à cinq heures du soir, chez M. Edouard Leclercq, rue de Marquette, 11, assemblée trimestrielle. Présence: Election d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni vendredi soir en séance ordinaire. Très calme au début, la réunion a dégénéré ensuite en une discussion d'approbation personnelle de la délibération adoptée par le conseil municipal de l'Étoile. La municipalité a dû céder à la majorité des forces opposées. On a voté pour l'admission des demandes de concession de terrains pour la construction de terrains d'habitation. Il y avait, par suite des remboursements déjà effectués sur les emprunts contractés, un excédent d'impositions assez important — nous le constaterons hier même dans ce journal — et qui doit être affecté à la réduction de la taxe de la Cécilia Roubaix.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré jeudi après-midi vers deux heures dans le fournil de la ferme exploitée par M. Vanleuvelde-Boussemont, rue Verte. Le feu qui avait déjà consumé le pain, a gagné les machines et a été éteint par le personnel de la ferme. Les dégâts sont évalués par M. Vanleuvelde à trois cents francs. La cause de l'incendie est inconnue; la dernière partie du pain avait été faite l'avant-veille au soir.

PERSONNEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — M. Segnaux, porteur de lettres, appelé sous les drapeaux, est remplacé par M. René Deby.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un motelier des Aciéries du Nord, Alfred Billot, 36 ans, demeurant à Croix, s'est blessé à la main en manœuvrant une pièce d'acier.

CLUB DES FRANÇAIS. — Les sociétaires sont priés de se réunir samedi prochain, dimanche, à quatre heures précises, pour se rendre au concert de la «Grande Fanfare», munis de leur insigne. — Dimanche matin, à huit heures et demie précises, répétition générale des numéros qui doivent figurer au programme du concert de la «Grande-Fanfare».

VASQUEHAL.

LES EMBLEMES RELIGIEUX DES ÉCOLES. — Après avoir élevé les crucifix des écoles, la municipalité

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL

LES MINEURS

LES DEUX RÉUNIONS DE DENAIN. — LES TÉLÉGRAMMES DE DENAIN. — SITUATION TROUBLE. — GRANTES DE GREVE.

Comme nous l'avions annoncé, une réunion des délégués mineurs a eu lieu, à Denain, à cinq heures, dans le plus grand secret. On s'est efforcé de cacher les décisions qui y ont été prises. Nous avons pu cependant savoir que, sur trente et un délégués du bassin d'Anzin, vingt-neuf y assistaient. Ils ont été appelés à se prononcer pour ou contre la grève. Six ont voté pour, vingt et un contre.

A sept heures du soir, à six heures, à Denain, dans la salle du syndicat central, une réunion ouverte au public, Française assistaient 3000 mineurs environ. A huit heures, aucune des nouvelles que l'on attendait de M. Bézant, qui se trouvait, vendredi, à la Chambre, avec les délégués, devant la Commission d'assurance, n'était parvenue à Denain. Un peu après huit heures, on remet enfin au président, un télégramme de Bézant, et le Comité fédéral se réunit pour délibérer sur la décision définitive à prendre, priant la réunion des mineurs d'attendre quelques instants, que cette décision puisse être communiquée. M. Bézant leur télégraphiait de nouveaux qu'ils que cette décision avait été prise.

Comme le télégramme, à Denain, à neuf heures, on se demandait à cette seconde dépêche pourrait arriver en temps utile. L'animation était devenue extraordinaire,

la foule sans cesse grossie, débordait jusque dans la rue, impatient et frémissante, lorsque, à neuf heures précises, le second télégramme de Bézant arriva enfin. Il est communiqué par une formidable acclamation de «Vive la grève!» Le président en donne lecture au milieu de beaucoup qui ont été considérés. Le dépêche est encore ainsi conçue: «Attendez encore quelques jours avant de voter grève.»

Parmi les plus exaltés c'est un véritable dépit de nos correspondants et les commentaires malveillants sont échangés sur le compte de Bézant, que les victimes qualifient de vendu et de traître. La sortie s'opère dans une houleuse indescriptible au milieu des cris de colère. Il faut constater, de cet état des esprits, qu'il ne serait pas impossible qu'un jour, samedi matin, une grève partielle ait eue lieu à Denain, et l'insurrection des ouvriers d'Harvilluy qui ont causé la grève.

Dans la nuit, à une heure du matin, nous avons reçu une communication de l'Agence Havas disant qu'il se coulait que les mineurs du bassin d'Anzin avaient voté la grève pour samedi matin.

Comme on le voit, d'après les renseignements pris sur place par notre correspondant, la déclaration de grève n'aurait pas été formelle, mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut redouter une cessation au moins partielle du travail.

L'insurrection de Bézant serait étonnante si on ne savait que cet agitateur jone à Paris la comédie de la modération pendant que ses lieutenants poussent sur place à la grève. Denain et la grève éclairée, il sera parmi les plus violents.

Paris, 15 novembre. — A deux heures du matin l'Agence Nationale a communiqué une dépêche annonçant que les mineurs ont décidé de tenir une grande réunion samedi soir, à Denain, et que, sur la demande de M. Bézant, la question de la grève minière sera examinée à nouveau dans une réunion dimanche matin.

qu'au moins 200 personnes ont perdu la vie dans la tempête et que 38 bateaux ont sombré, sans compter ceux dont on ignore toujours le sort.

UNE GREVE D'OUVRIERS DE TISSAGE PRES DE DREUX

Dreux, 15 novembre. — Les ouvriers des usines de tissage Washington à Saint-Rémy-sur-Avre, sont toujours en grève. M. Washington a fait former l'union de la peigneterie, et a licencié le personnel. Il est décidé à ne pas céder aux revendications des grévistes.

LE FEU DANS UNE MINE. — LES VICTIMES

New-York, 15 novembre. — Dans l'incendie de la mine de Davy, près de Rochothoutas (Virginie), qui s'est déclaré hier, cinq hommes ont péri; 25 autres ont été blessés; 10 sont disparus.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE PLUSIEURS COMBATS

Londres, 15 novembre. — Lord Kitchener télégraphie:

Prétoria, 15 novembre. — L'arrière-garde de la colonne Bird, qui escortait des prisonniers à Helbron, a été attaquée, hier, par environ 400 Boers, que l'on dit être sous le commandement de De Wet. Après un combat qui a duré deux heures, l'attaque a été repoussée et l'ennemi s'est retiré en abandonnant huit morts. Nous avons eu un tué et deux blessés, dont trois officiers. Les colonnes suivantes contre les Boers se concentrent dans l'est du Transvaal, sous les ordres du général Bruce Hanford. L'une d'elles est entrée hier en contact avec 500 Boers qui se sont retirés vers l'est.

Le colonel Hickie, dont la colonne protège la construction d'une ligne de blockhaus, vers Lokouapuit, annonce que les Boers se concentrent à l'ouest. Le 13 novembre, il a envoyé une patrouille de Breakspruit en reconnaissance

sance: cette patrouille a été tenue par environ 300 Boers à six milles du camp; elle a perdu six tués et seize blessés et plusieurs prisonniers. Ces derniers ont été relâchés depuis. La colonne Hickie, venue au secours de la patrouille, a repoussé l'ennemi.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UNE GRAVE AFFAIRE DE FRAUDE A LILLE. — Un individu, nommé Oscar Guron, demeurant chez sa mère, rue Saint-Etienne, 12, à Lille, a été mis en état d'arrestation hier soir, Ce jeune homme est un fraudeur de profession; et la douane a découvert dans un magasin qu'il avait loué, dans la rue Léon-Cambetta, une vingtaine de balles d'étapes contenant chacun environ quinze kilogrammes de tabac de provenance étrangère. Ces marchandises ont été saisies ainsi que le cheval et la voiture de Guron.

UN NAUFRAGE A DRUNKERQUE. — Vendredi après-midi, les canotiers lamenours ont recueilli, au large de Dunkerque, un grand bateau de pêche naufragé, le Quille qui était parti de la gare de la Plage de Lan (Belgique); il était monté par huit hommes d'équipage et deux moutons. On ignore ce qu'ils sont devenus. Un croit que plusieurs d'entre eux sont renfermés dans la cale. Un aide-marin belge paraît pouvoir sauver la vie et visiter la cale. Le bateau avait été assailli par la tempête, qui l'aurait chaviré.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Codron, juge au Tribunal de Cambrai. M. Codron est décédé dans sa famille, à Paris, où il s'était rendu depuis un mois pour y présenter un rapport déposé par une maladie qu'on était loin de soupçonner si grave. M. Codron est âgé d'une trentaine d'années seulement.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Dubreg, curé d'Hautcourt, est transféré à Pommeroy, en remplacement de M. Lancelle, appelé à Paris par S. Eminence le Cardinal Archevêque, pour occuper d'œuvres spéciales. — M. Mollet, vicaire à Fourmies (Notre-Dame), est

transféré à Denain (Sacré-Cœur). — M. Duffo, curé à Marqu (St-Vincent), est transféré à Fourmies (Notre-Dame).

COTONS AMERICAINS

New-York, vendredi, 14 novembre.

Cours de culture

TERME	New-York		New-Orléans	
	ce jour	précéd.	ce jour	précéd.
NOVEMBRE 1901	7.30	7.81	7.30	7.36
DÉCEMBRE	7.54	7.35	7.35	7.33
JANVIER 1902	7.54	7.56	7.28	7.31
FÉVRIER	7.54	7.54	7.27	7.30
MARS	7.59	7.63	7.27	7.30
AVRIL	7.52	7.52	7.27	7.30
MAI	7.53	7.53	7.26	7.29
JUN	7.53	7.53	7.26	7.29
JUILLET	7.53	7.52	7.26	7.29
AOÛT	7.43	7.42	7.26	7.29
SEPTEMBRE	—	—	—	—
OCTOBRE	—	—	—	—

RECETTES

PORTS DES BÉNINS. 87,000 BALLETTES 86,000 BALLETTES

PORTS DE L'INDIE. 16,000 — 17,000 —

Bulletin météorologique

ROUBAIX, vendredi, 15 novembre 1901.

2 heures soir, 6^e au-dessus de zéro, 754, variable.

5 heures soir, 5^e au-dessus de zéro, 754, variable.

9 heures soir